

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DELIBERATION N° 2021-009

**Le 15 février deux mil vingt et un**

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures en session ordinaire à la Salle des fêtes, sous la présidence de M. Michel THIEN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 février 2021

**PRESENTS : M. THIEN, M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BOUVANT, Mme PARIOT, M. BRAYER, Mme CALEYRON, M. JOMAIN, Mme GIRAUD, Mme RIVET, M. KALFON, Mme JONCHY, M. WADBLED, M. TROUVE, M. CHEVALIER, Mme AUCAGNE, M. MARTIN, Mme VACHE, M. SILVY, M. GIRARDOT, M. WAKOSA**

**ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme RIVIERE (à Mme GRONDIN COUPANEC)**

**SECRETAIRE DE SEANCE : M. TROUVE**

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 26

Pouvoirs : 1

### **Objet : Vote du Budget primitif 2021**

Considérant la délibération n° 2021-001 constatant qu'un débat d'orientation budgétaire concernant le budget primitif 2021 a eu lieu,

Considérant la délibération n° 2021-005 relative à l'attribution de subventions pour l'exercice 2021,

Considérant la délibération n° 2021-006 relative à la reprise anticipée du résultat 2020,

Considérant la délibération n° 2021-007 entérinant le vote des taux de Foncier Bâti et de Foncier Non Bâti pour l'exercice 2021,

Considérant qu'une commission finances s'est réunie le 8 février 2021 pour examiner le projet de budget 2021,

Le budget primitif 2021 est présenté avec la reprise des résultats 2020 et s'établit comme suit :

## Section de fonctionnement

Les recettes et les dépenses de la section fonctionnement s'élèvent à 4 758 448,68 €

### Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 16/02/2021

Reçu en préfecture le 16/02/2021

Affiché le

4 758 448,68 €

ID : 069-216901157-20210215-2021009-DE



Chapitre	Recettes de fonctionnement	BP 2020 +DM	BP 2021
13	Atténuations de charges	74 158,19 €	45 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	385 353,99 €	378 800,00 €
73	Impôts et taxes	2 974 050,14 €	2 734 262,00 €
74	Dotations, subventions et participations	770 877,80 €	458 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	40 002,78 €	41 000,00 €
77	Produits exceptionnels	15 278,68 €	2 500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 636,00 €	1 632,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	896 334,79 €	1 097 254,68 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 160 692,37 €</b>	<b>4 758 448,68 €</b>

#### Observations sur les recettes de fonctionnement :

Les atténuations de charges comprennent les remboursements par l'assurance pour les absences du personnel en raison d'arrêts maladie et des remboursements sur d'autres charges sociales.

Les produits des services, du domaine et ventes diverses comprennent les régies animation/jeunesse, micro-crèche, centre de loisirs, restaurant scolaire, la participation des communes de Gleizé et Villefranche pour les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire à LIMAS (compte 7067), la vente des concessions au cimetière, les cotisations médiathèque pour les adhérents n'habitant pas LIMAS, la refacturation à la CAVBS (voirie, fluides de l'école de musique), le versement EDF pour panneaux solaires. Le restaurant scolaire connaît une hausse de sa fréquentation. Pour l'exercice 2021, en raison de la crise sanitaire et des menaces réelles de confinement, il est proposé de minorer le produit des services (restaurant, garderie,...).

Les Impôts et taxes regroupent les taxes locales, les attributions de compensation de la CAVBS (constante), les redevances pour occupation du domaine public (des fournisseurs d'énergie), la taxe sur la publicité extérieure (TLPE).

Les dotations, subventions et participations comprennent principalement la dotation forfaitaire (DGF), la dotation nationale de péréquation, le fonds de compensation de la TVA, le fonds départemental de la taxe professionnelle, les compensations par l'Etat des exonérations de taxe foncière, les subventions de la CAF, les participations des communes de Gleizé et Villefranche pour les enfants scolarisés à LIMAS (compte 70875).

Les autres produits de gestion courante correspondent aux revenus des immeubles, des mises en Fourrière.

Les produits exceptionnels regroupent des cessations d'immobilisation (reventes de matériel) et les remboursements par les assurances suite aux sinistres.

## Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 16/02/2021

Reçu en préfecture le 16/02/2021

Affiché le

Berser  
Levrault

ID : 069-216901157-20210215-2021009-DE

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BP 2020 +DM	BP 2021
11	Charges à caractère général	1 228 210,00 €	1 282 810,00 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	1 927 000,00 €	2 041 000,00 €
14	Atténuations de produits	171000,00 €	50 000,00 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 200,00 €	300 422,52 €
65	Autres charges de gestion courante	798 293,26 €	772 322,75 €
66	Charges financières	15 954,74 €	9 893,41 €
67	Charges exceptionnelles	239 424,00 €	2 000,00 €
22	Dépenses imprévues de fonctionnement	98 450,00 €	300 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 778 532,00 €</b>	<b>4 758 448,68 €</b>

### **Observations sur les dépenses de fonctionnement :**

Les charges à caractère général englobent l'achat des repas pour le restaurant scolaire, les fluides, les fournitures, les contrats de prestations de services, les locations de matériel, les contrats de maintenance, l'entretien des véhicules et matériels, les honoraires (médecins experts, assistance juridique, avocats, notaires), les dépenses pour fêtes et cérémonies, les transports (piscine et centre de loisirs), les frais de déplacements, d'affranchissement, le nettoyage des vitres, les frais scolaires versés à Gleizé et Villefranche, l'instruction des permis de construire par le pôle Droit des sols de l'Agglomération.

Les atténuations de produits regroupent les prélèvements.

Les opérations d'ordre de transferts entre section correspondent à la dotation aux amortissements donc varient en fonction des investissements effectuées lors de l'exercice antérieur. Une somme équivalente est inscrite en recette d'investissement.

Les autres charges de gestion courante comprennent les indemnités des élus et les cotisations qui s'y rapportent, les contributions aux organismes (SYDER, SICSSV...), la subvention au CCAS....

Les charges financières regroupent les intérêts de la dette et les ICNE (Intérêts courus non échus).

**Section d'investissement**Les recettes et les dépenses de la section investissement s'élèveraient à **1 854 487.86 €****\*Recettes d'investissement**

Chapitre	Recettes d'investissement	BP 2020 +DM	BP 2021
001	Excédent d'investissement reporté	1 356 173.83 €	1 154 065.34 €
040	Dotation d'amortissement	300 200.00 €	300 422.52 €
10222	Fonds compensation de la TVA	140 000,00 €	200 000.00 €
13	Subvention	152 562,00 €	0.00 €
1068	Excédent de fonctionnement reporté	387 403,17 €	150 000.00 €
16	Emprunts	0,00 €	0.00 €
10226	Taxe aménagement	90 000.00 €	50 000.00 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 697 835.76 €</b>	<b>1 854 487.86 €</b>

**\*Dépenses d'investissement****Pièce jointe en annexe : tableau détaillant les nouvelles opérations d'investissement**

Chapitre	Dépenses d'investissement	BP 2020 +DM	BP 2021
16	Remboursement des emprunts	100 000,00 €	70 665.12 €
21-23	Restes à réaliser au 31.12 de l'année N-1	821 041,58 €	142 217.90 €
040	Opérations d'ordre	1 636,00 €	1 632.00 €
21-23	Nouvelles dépenses d'investissement	1 347 588.00 €	1 518 637.96 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	37 879.95 €	96 344.88 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 697 835,76 €</b>	<b>1 854 487.86 €</b>

Vu ledit rapport,

Où l'avis favorable de la commission finances du 8 février 2021,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (23 POUR – 4 CONTRE), adopte le budget primitif 2021, tel que présenté dans le développement ci-dessus.

Pour extrait conforme

Michel THIEN

Maire,

Vice-Président du Conseil Départemental



**BUDGET 2021 - INVESTISSEMENT**

LIBELLE	Détail de l'opération à réaliser	Montant TTC à voter	Montant par opération TTC
72 - AMGT REST SCOLAIRE	Mobilier restaurant scolaire / Installation de mobilier et digitalisation de la nouvelle salle d'échange	45 638,30 €	58 735,30 €
	Contrat de mandat MOD + avenant	2 096,40 €	
	Avenant marché de travaux	11 000,60 €	
77 - EQUIPEMENT MATERIEL VOIRIE	Véhicule service technique (remplacement expert peugeot de 2004)	25 000,00 €	25 000,00 €
84 - BATIMENTS	Protection solaire horizontale école élémentaire	90 000,00 €	130 517,24 €
	Mise au normes électriques	14 050,04 €	
	Travaux de peinture	16 467,20 €	
	Remplacer module de jeu salle des fêtes et pôle petite enfance usés	10 000,00 €	
86 - POTEAUX INCENDIE	Mise aux normes poteaux incendie	15 000,00 €	15 000,00 €
88 - VOIRIE	Marquage au sol	25 000,00 €	33 000,00 €
	Remplacer ou implanter du mobilier urbain en fonction des besoins	8 000,00 €	
89 - VEGETALISATION ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Végétaliser les cours et installer des ombrières (projet canopée scolaire)	85 000,00 €	133 000,00 €
	Installer un récupérateur d'eau de pluie	15 000,00 €	
	Aménager un micro ilot de fraîcheur rue JB Martini (Résidence le parc)	18 000,00 €	
	Paysager certains ouvrages de voirie par une végétation plus adaptée au climat de demain	15 000,00 €	
90 - SECURISATION ET ACCESSIBILITE DES VOIRIES	Programme de réfection des rues (rue de la voie romaine, chemin des fourches)	130 000,00 €	248 000,00 €
	Aménagement de plateaux piétonniers	18 000,00 €	
	Implanter des systèmes de ralentissement	15 000,00 €	
	Aménager le trottoir rue du Martelet	25 000,00 €	
	Faire une opération de pontage Rue Pierre Ponot	20 000,00 €	
	Entretien courant voirie	40 000,00 €	
91 - BÂTIMENTS DURABLES, ECONOMES EN ENERGIE ET ACCES SUR LE CONFORT D'ÉTÉ	AMO pour mettre en œuvre la stratégie d'économie d'énergie	10 000,00 €	371 000,00 €
	Rénover les systèmes de régulations des équipements de chauffe	30 000,00 €	
	Equiper la salle des fêtes d'un système de PAC	50 000,00 €	
	Faire un suivi des consommations par l'installation de compteurs individualisés	5 000,00 €	
	Remplacement programmé des chaudières (école maternelle-les explorateurs-salle d'évolution)	90 000,00 €	
	Renforcer l'isolation du plancher bas de l'école maternelle	48 000,00 €	
	Renforcer l'isolation du plancher bas de l'école élémentaire	48 000,00 €	
	Mise en œuvre de diverses opérations dans les bâtiments	50 000,00 €	
	Eclairage LED circadien - école maternelle + école primaire	40 000,00 €	
92 - MODERNISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	Rénover le local foot (réfection plafond - peintures - éclairage)	12 000,00 €	42 000,00 €
	Installer un système wifi pour le local des arbitres	4 000,00 €	
	Engager une mise aux normes de l'armoire électrique stade JT	4 000,00 €	
	Renforcer le système d'arrosage du stade	7 000,00 €	
	Mise en œuvre de diverses opérations dans les structures sportives	15 000,00 €	
93 - DIGITALISATION DES EQUIPEMENTS	Equiper la salle du conseil d'un système vidéo HDMI	20 000,00 €	141 000,00 €
	Mise aux normes ascenseur maison des associations	4 500,00 €	
	Acquisition d'isoloirs élections 2021	1 500,00 €	
	Revêtement sol Mairie étages	9 000,00 €	
	Rafraîchissement du parc TNI	10 000,00 €	
	Renouvellement flotte PC	10 000,00 €	
	Installation de dispositifs incendie (alarme école)	6 000,00 €	
	Mise en œuvre de travaux divers dans les structures	50 000,00 €	
	Logiciel E enfance Berger Levrault	10 000,00 €	
	Changement de standard téléphonique	20 000,00 €	

LIBELLE	Détail de l'opération à réaliser		
94 - RENFORCEMENT DU MATERIEL SERVICE TECHNIQUE	Taille haie élagueuse	900,00 €	31 900,00 €
	Outils sur batterie	2 000,00 €	
	Conversion carburant - cuve 1000l	3 000,00 €	
	Tondeuse auto-portée	24 000,00 €	
	Petit matériel	2 000,00 €	
95 - AMENAGEMENT CIMETIERE	Installation de 8 cavurnes	10 000,00 €	10 000,00 €
96 - EVOLUTION DES SERVICES DE LA MEDIATHEQUE	Installation d'une boîte retour de livres	8 000,00 €	10 100 €
	Renouvellement du PC de la borne d'accueil	2 100,00 €	
97 - PATRIMOINE	Rénovation de deux œuvres picturales classées	25 500,00 €	25 500,00 €
98 - VIDEO PROTECTION	Vidéo protection	80 000,00 €	80 000,00 €
99 - RESERVE FONCIERE	Réserve foncière	163 885,42 €	163 885,42 €
<b>TOTAL BUDGET 2021</b>		<b>1 518 637,96 €</b>	<b>1 518 637,96 €</b>

RESTES A REALISER 2020 : 142 217,90 €